

# Ce que c'est que cinq milliards en or monnayé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 6

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183696>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Voici : une plaisanterie imaginée par moi dans un moment de gaieté, qui ne blesse personne, et sur laquelle il ne nous a pas convenu de revenir : ma nièce n'est pas veuve.

— Comment M. de Ligny vit encore ?

— Du tout, ma nièce est demoiselle.

L'amant avoua dès lors qu'il se trouvait encore plus heureux qu'il ne l'avait espéré, et la vieille fille devint tout de bon une jeune femme.

Ainsi finit cette petite histoire, Monsieur le rédacteur ; faites-en ce qu'il vous semblera bon et veuillez agréer l'assurance de toute la considération de votre abonnée

M. F.

### Ce que c'est que cinq milliards en or monnayé.

Un industriel parisien exhibait, il y a quelques années, à Bruxelles, dans le local de l'ancienne Bourse, le *fac simile*, en bois ou en carton doré, du bloc d'or que forment *cinq milliards* en pièces de 20 fr.

*Cinq milliards* en pièces de 20 francs représentent un bloc d'or de dix mètres de largeur, quatre mètres d'épaisseur, et de trois mètres soixante-quinze centimètres de hauteur, produisant un cube de cent cinquante mètres.

Ce cube contient 100,000 rouleaux de 50,000 fr. chacun. Chaque rouleau est formé de 2,500 pièces de 20 francs, et le tout se compose de 250,000,000 (*deux cent cinquante millions*) de pièces!!!

Le poids de *cinq milliards* en or monnayé est de 1,612,903 kilogrammes. Il faudrait 8000 chevaux pour les trainer.

Les pièces placées les unes à côté des autres couvriraient 100,000 mètres carrés. Placées à plat, les unes à la suite des autres, elles donneraient 5248 kilomètres (1312 lieues).

Si l'indemnité, payée par la France à la Prusse, avait été payée en billets de banque de 1000 francs, la surface qu'ils occuperaient serait de 143,750 mètres carrés, ou 14 hectares 37 ares 50 centiares.

En billets de 100 francs, 990,000 mètres carrés, ou 99 hectares.

En supposant qu'une personne puisse compter 4000 pièces en une heure, il faudrait, pour préparer cette indemnité en pièces de 20 francs, 14 ans et 5 mois ; en pièces de 5 francs, 58 ans ; en pièces d'un franc, 280 ans, et cela en travaillant 12 heures par jour et 360 jours par an.

On peut s'étonner de ce chiffre de *cinq milliards* quand on vient à penser que, depuis la création du monde, c'est-à-dire 4000 ans avant la naissance de Jésus-Christ, le genre humain n'a encore dépensé que 3,086,848,800 minutes.

Les dépenses dont la guerre a été la cause directe ou indirecte s'élèvent à . Fr. 3,739,318,000

L'indemnité . . . . . » 5,000,000,000

Total. . Fr. 8,739,318,000

La population du globe terrestre étant comptée à 1,228,000,000 d'habitants, si on distribuait cette

somme au monde entier, chaque habitant recevrait un peu plus de 8 francs.

Monsieur le rédacteur,

Sollicitée d'aller au théâtre par mes enfants, qui m'entourent de leur amitié et font tout ce qui leur est possible pour distraire ma vieillesse, j'ai cédé à leur désir malgré mes quatre-vingt-deux ans. Moi qui ne sort presque jamais de mon appartement, je vous avoue que je me suis cru transportée dans un monde nouveau. Jamais je n'aurais supposé qu'il y eût dans mon pauvre Lausanne, une pareille extravagance de toilettes, mais je pus d'autant mieux m'en convaincre que la lorgnette de ma fille m'était un auxiliaire puissant. Ici c'était un monceau de cheveux s'élevant en torsade, à la façon d'une énorme pièce de pâtisserie ; là une tête échelonnée comme une quenouillée de chanvre ; plus loin d'autres coiffures non moins affreuses rappelant celles du barbet ou du griffon. D'autres fois ce sont de longs cheveux sans peigne, sans tresses, sans aucun frein, qui retombent en saule pleureur sur de maigres épaules. Et ce dont j'ai été particulièrement frappée, c'est que ce sont généralement les figures les plus disgraciées par la nature qui s'attifent à ce point, empruntant ainsi des cheveux étrangers, vendus fort chers, et recueillis on ne sait où.

Est-ce un progrès ? je ne le sais. Voici ce qui se passait autrefois.

Dans mon enfance, les dames de la classe bourgeoise ne se faisaient coiffer que tous les huit jours. A cette époque, tous les états, tous les rangs étaient distincts par les habitudes comme par le costume, et, en entrant dans une maison, on n'aurait point été exposé comme aujourd'hui à prendre la femme de chambre pour la maîtresse ; aussi, grâce à cette modération dans le luxe, les mœurs étaient généralement plus pures ; les femmes, moins coquettes, amenaient moins de désordre dans la société ; la dépense d'une maison était, dans toutes ses branches, beaucoup moins forte, et je serais tenté de croire que tout en allait un peu mieux.

On se faisait donc coiffer pour huit jours. Le chignon garni de poudre et de pommade était attaché bien serré avec des épingles ; le toupet frisé, crépé, était soutenu par un coussin rempli de crin, appelé *toque*, et sur cette *toque* s'attachaient les boucles qui accompagnaient le toupet. Toutes ces attaches tiraillaient la tête que c'était merveille ; sans compter que les jours de papillottes on était assuré d'une belle et bonne migraine. Cette opération durait à peu près deux heures.

Que l'on juge de l'odeur d'une tête qui sortait ainsi empâtée pendant huit jours, lorsque, pour la refaire, on détruisait cet échaffaudage !... La poudre et la pommade imprégnées de la transpiration ; c'était à n'y pas tenir !...

Plus tard, la frisure devint plus légère, plus élégante, plus volumineuse, mais il fallait aussi la refaire chaque jour, et, pour éviter les papillottes, on